

Baladodiffusion : Je sécurise, tu sécurises, nous sécurisons : la prévention des VACS par l'aménagement sécuritaire

ÉPIDOSE 1 – Et si on s'informait sur les VACS?

Audrey-Anne Dupré : Je sécurise, tu sécurises, nous sécurisons. La prévention des VACS par l'aménagement des campus en enseignement supérieur, premier épisode. Cette série de deux balados aborde la prévention des violences à caractère sexuel en enseignement supérieur, aussi connue sous le nom de VACS. On y aborde une dimension précise de la lutte contre les VACS, l'aménagement sécuritaire des espaces. Ce projet audio, piloté par la Fédération des cégeps, est rendu possible grâce au financement du ministère de l'Enseignement supérieur, se veut un outil destiné aux établissements d'enseignement supérieur visant à les accompagner dans la sécurisation de leur campus. La prévention des VACS par l'aménagement sécuritaire est non seulement prévue au plan d'action 2022-2027, qui découle de la loi P-22.1, à laquelle les établissements doivent répondre, mais il s'agit surtout de l'une des diverses façons d'agir sur l'incidence des VACS. Ce premier épisode qui s'intitule «Et si on s'informait sur les VACS?» brosse un portrait des VACS en enseignement supérieur. On y aborde plus précisément le sentiment de sécurité des personnes et les pistes de solutions pour le rehausser par le biais de l'aménagement des campus.

Geneviève : Je m'appelle Geneviève, je suis employée d'un cégep. Il y a plusieurs endroits sur le campus où il m'arrive de me sentir moins en sécurité. Mais de façon générale, à l'intérieur du cégep, je me sens quand même relativement en sécurité, même si en fin de journée, quand je me retrouve seule dans mon département, je ne peux pas voir si quelqu'un arrive. Quand j'entends des pas, il peut m'arriver de me sentir un petit peu plus inquiète.

Diana : Je m'appelle Diana et je suis étudiante dans un cégep. Il y a plusieurs endroits où je me suis sentie insécure dans mon campus, notamment les vestiaires. Ils sont très cloisonnés, très compartimentés, ce qui fait en sorte qu'il n'y a aucun endroit où on a une vue d'ensemble. Quand des fois, je rentre dans le vestiaire, je me dis qu'il pourrait y avoir quelqu'un de malintentionné qui est là, puis je ne le saurais pas parce que, justement, je ne le vois pas.

Audrey-Anne Dupré : Laurie Fradette-Drouin, tu es sexologue et coordonnatrice à la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur à l'Université du Québec à Montréal. Tu coordonnes actuellement un projet visant à sensibiliser les établissements aux violences à caractère sexuel chez les personnes étudiantes en situation de handicap. Tout d'abord, parce qu'on va parler des VACS en enseignement supérieur tout au

long de cette série de deux balados, peux-tu nous donner une définition de cet acronyme? Pourquoi ne parle-t-on pas simplement d'agressions sexuelles?

Laurie Fradette-Drouin : À la Chaire, puis d'ailleurs dans tout le milieu de l'enseignement supérieur, on utilise une définition qui va être large et inclusive des violences à caractère sexuel. Le terme qu'on va privilégier, c'est vraiment « violences à caractère sexuel », donc VACS. La définition qu'on privilégie va dans le même sens que celle qui va être utilisée par l'Organisation mondiale de la santé. Pour nous, les VACS, ce sont des comportements, des propos, des attitudes à caractère sexuel qui sont non consentis ou non désirés, qui peuvent être avec ou sans contact physique, qui vont inclure aussi ceux qui peuvent être exercés ou exprimés par un moyen technologique, comme les médias sociaux ou d'autres médias numériques. C'est une définition qui va inclure plusieurs types de manifestations de violences sexuelles, comme le harcèlement sexuel ou le cyberharcèlement, les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme, la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement sexuel (le *sexting*, mais sans le consentement de la personne concernée), les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés, l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle, les promesses de récompenses en échange de faveurs sexuelles et des comportements sexuels qui sont non désirés ou non consensuels. Comme vous avez pu voir, l'agression sexuelle pour nous est une manifestation des violences à caractère sexuel. Et dans cette définition-là, on entend le terme « agression sexuelle » davantage au sens de la loi, donc en fonction du Code criminel. Dans le Code criminel, « agression sexuelle » est vraiment à utiliser d'une manière plus restrictive, c'est-à-dire qu'on fait référence à des attouchements non désirés sans le consentement de la personne. C'est pour ça qu'on a choisi d'utiliser davantage « violence à caractère sexuel », parce que le terme « agression sexuelle » dans l'imaginaire collectif est vraiment plus lié à des attouchements qu'à tous les autres types de manifestations que j'ai mentionnées. Ceci dit, des fois, on va entendre aussi le terme « agression à caractère sexuel », qui peut être utilisé d'une manière plus large, un peu comme on utilise « violence à caractère sexuel ». Mais nous, on a vraiment privilégié VACS et aussi parce que ça met l'accent sur ce que c'est une violence, sur le fait que c'est une violence.

Audrey-Anne Dupré : Laurie, on s'intéresse beaucoup aux VACS en enseignement supérieur depuis quelques années, d'où la mise sur pied d'une loi spécifique visant à prévenir et à combattre les VACS en enseignement supérieur en 2017. Est-ce qu'on doit comprendre que les communautés collégiales et universitaires vivent plus de VACS ou qu'elles sont plus à risque d'en vivre?

Laurie Fradette-Drouin : Au Québec, il y a deux enquêtes importantes qui ont permis de documenter l'ampleur des violences à caractère sexuel, tant pour la communauté étudiante que pour les membres du personnel. Il y a d'abord eu l'enquête ESSIMU (Sexualité, Sécurité et Interaction en Milieu Universitaire), qui a été menée par la chercheure Manon Bergeron, qui est aussi titulaire de la Chaire dans six universités québécoises en 2016. Elle nous a permis de constater que c'est un peu plus du tiers des personnes qui fréquentent une université qui a subi au moins une forme de victimisation sexuelle, qui va être commise par une autre personne affiliée à l'université depuis leur arrivée au sein de l'établissement. C'est quand même une proportion importante qui est beaucoup plus grande qu'à laquelle les gens pensaient. En milieu collégial, il y a le projet PIECES (Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité) réalisé en 2020, qui est arrivé à des résultats très similaires. Il était aussi mené par Manon Bergeron en collaboration avec plusieurs chercheurs du milieu collégial, et est arrivé au résultat que plus du tiers des personnes avaient aussi rapporté au moins une forme de victimisation sexuelle depuis leur arrivée au cégep. Encore là, une proportion qui est assez élevée et qui mérite qu'on s'attarde à cette problématique-là. Dans ces deux études-là, il y a une forme qui ressortait comme étant la plus prévalente. Puis, il y a trois formes qui ont été étudiées: le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle. Et la forme qui ressortait davantage, c'était vraiment au niveau du harcèlement sexuel, ce qui correspond assez à ce qu'on observe aussi ailleurs que dans les milieux de l'enseignement supérieur. Au niveau canadien, il y a aussi une étude de Statistique Canada qui a été réalisée en 2020, qui est arrivée à des conclusions similaires, même plus élevées, comme quoi 45% des femmes et 32% des hommes avaient déclaré avoir été la cible d'au moins un comportement sexualisé non désiré en milieu d'enseignement supérieur. Donc, encore là, on remarque que les prévalences sont très élevées.

Pour répondre à la question « Pourquoi s'intéresser spécifiquement au milieu de l'enseignement supérieur ? » : d'abord parce que c'est un milieu, comme tous les autres, dans lequel les normes sociales de genre sont présentes et dans lequel la culture du viol existe aussi. Et la culture du viol, quand on parle de ça, on fait référence à la banalisation des violences à caractère sexuel et plus particulièrement de certaines formes qui sont davantage banalisées, comme le harcèlement. Et on fait référence aussi au fait de déresponsabiliser la personne qui commet les gestes de violences et de responsabiliser la victime. Donc, ces messages-là, qui circulent dans la société de façon générale, circulent aussi dans le milieu de l'enseignement supérieur, qui est comme une microsociété. Et ce qui est particulier aussi au milieu de l'enseignement supérieur, c'est vraiment tous les rapports de pouvoir, d'influence et d'autorité qui existent. Il y a des personnes qui ont des statuts, des fonctions très diversifiées, qui vont y travailler, qui vont y étudier. Les relations hiérarchiques vont se conjuguer aux rapports de pouvoir, qui sont liés à l'autorité et au prestige, aux grades et aux fonctions. Ces rapports d'influence et d'autorité vont s'imbriquer avec les autres types de rapports de pouvoir qui

existent déjà dans la société en général, entre les hommes et les femmes, mais aussi avec certains groupes qui vivent davantage de discrimination, qui sont minorisés, comme la communauté 2SLGBTQIA+. En fait, dans tous ces rapports de pouvoir, le consentement sexuel, c'est plus difficile de s'assurer à ce moment-là qu'il va être vraiment valide, qu'il va être clair, qu'il va être éclairé, manifeste, enthousiaste, donc qui va avoir toutes les caractéristiques, c'est-à-dire du consentement sexuel qui va être valide. Et ces rapports de pouvoir vont ajouter aussi des obstacles à la dénonciation, parce que si on subit une violence à caractère sexuel de la part de son enseignant, de son professeur, et que ce même professeur-là est responsable de nous noter peut avoir un impact significatif sur notre carrière au niveau académique. Sa dénonciation a clairement des enjeux supplémentaires. Donc, on peut avoir des conséquences au fait de le dénoncer.

Audrey-Anne Dupré : Laurie, tu faisais référence à un des groupes sociaux plus à risque de vivre des VACS. Les études réalisées à la Chaire ont rapporté justement que certains groupes sociaux sont plus à risque de vivre des VACS sur les campus. Peux-tu nous dire à quel groupe on fait référence ici?

Laurie Fradette-Drouin : Oui, effectivement, il y a certains groupes sociaux qui sont davantage victimes de VACS en enseignement supérieur. C'est d'ailleurs les mêmes groupes, malheureusement, qui sont aussi surreprésentés dans les enquêtes populationnelles canadiennes au niveau de la victimisation sexuelle. Tant chez les étudiants, la communauté étudiante que chez les membres du personnel, il y a plus de victimisation sexuelle chez les femmes et chez les personnes qui sont issues des minorités sexuelles et de genre, comparativement aux hommes hétérosexuels cisgenres. Ça va être aussi le cas pour les personnes qui sont en situation de handicap. Il y a davantage de personnes en situation de handicap qui sont victimes de VACS en enseignement supérieur que de personnes qui ne sont pas en situation de handicap. Et plus spécifiquement, au niveau collégial, les résultats de l'enquête PIECES nous ont révélé que les personnes autochtones et les personnes qui s'identifient comme une minorité visible, donc les personnes racisées, ont davantage subi de violences à caractère sexuel au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête.

Diana : Être impliquée dans les activités socioculturelles, ça veut aussi dire d'être à risque de situations de violences à caractère sexuel. Nous, on est des étudiants qui finissent tard le soir, à 8h, 9h. Puis, à ce moment-là, il n'y a plus la surveillance du corps professoral parce qu'ils sont tous repartis chez eux. Puis, il n'y a plus les étudiants non plus. Il n'y a plus beaucoup de monde. Puis, vu qu'il y a des endroits dans mon cégep qui sont mal éclairés, plus petits, à mon avis, ça peut pousser les gens mal intentionnés à passer à l'acte.

Geneviève : C'est certain que le fait d'être une femme influence mon sentiment de sécurité. Dans ma vie, dans le passé, il m'est arrivé plein d'événements, pas nécessairement seulement au cégep, mais en dehors, qui font en sorte que je suis peut-être plus à l'affût qu'une autre personne qui n'aurait pas vécu ça. J'ai l'impression que ces événements-là, je les ai vécus parce que j'étais une femme. Un exemple, quand j'étais étudiante, puis que je revenais d'un cours du cégep, à la fin de ma journée, je m'étais fait suivre par deux hommes dans une voiture qui m'ont suivie tout le long de mon trajet. Je ne suis pas certaine que j'aurais vécu ça si j'avais été un homme.

Audrey-Anne Dupré : Laurie, parce que la prévention des VACS par l'aménagement des campus, c'est la thématique centrale de notre balado, peux-tu nous rapporter quelques données concernant le sentiment de sécurité des personnes sur les campus?

Laurie Fradette-Drouin : Dans l'enquête PIECES, les chercheurs ont vraiment questionné les participants, participantes sur leur sentiment de sécurité au sein de leur établissement. D'abord, on voit que les étudiants identifient davantage de lieux dans lesquels ils et elles ne se sentent pas ou peu en sécurité. Même chose aussi pour les personnes 2SLGBTQIA+ et les femmes qui vont identifier davantage de lieux au sein de leur institution, comparativement aux hommes cisgenres, dans lesquels ils ne se sentent pas ou peu en sécurité. D'ailleurs, par rapport aux personnes issues des minorités sexuelles et de genre, c'est près de la moitié qui ont indiqué ne pas se sentir en sécurité dans au moins un lieu de leur cégep, et 25% d'entre eux qui identifient au moins trois lieux dans lesquels ils ne se sentent pas ou peu en sécurité. Donc, c'est quand même beaucoup de personnes. Au niveau des lieux comme tels, ce sont les stationnements, les corridors, les casiers, les ascenseurs, les cages d'escalier, les toilettes et les vestiaires. Et, selon une autre enquête qui a été réalisée spécifiquement auprès des personnes des minorités sexuelles et de genre, une enquête Alliance qui a aussi été réalisée par la Chaire, ces lieux-là sont différents. On parle plutôt des installations sportives et des rues, boisés ou sentiers qui vont entourer l'établissement. Ceci dit, ces lieux-là ne sont pas les seuls lieux où peuvent se produire des violences à caractère sexuel, parce que les violences à caractère sexuel peuvent se produire à peu près n'importe où en enseignement supérieur. D'ailleurs, quand on regarde les endroits où il y a eu davantage de violences à caractère sexuel, au cégep par exemple, ce qui ressort comme étant le plus fréquent, c'est tout simplement dans le cadre des activités d'études ou d'enseignement. Donc, possiblement en classe, dans le bureau, la personne membre du personnel, en étudiant dans le labo de recherche. Donc, ce sont vraiment des lieux très communs. Et à l'université, c'est davantage lors d'activités sociales qui sont associées à l'université, comme les 5 à 7, les *partys* de fin de session où les violences à caractère sexuel se produisent le plus. Encore là, les violences peuvent se produire à plein d'autres endroits que ceux-là et le sentiment de sécurité reste très important. Il faut le considérer aussi, puis ça nous

permet quand même de voir qu'on souhaite que les personnes qui fréquentent notre institution se sentent en sécurité. Donc, c'est important aussi d'agir par rapport à ça. Autre élément aussi important, on le voit déjà au niveau collégial de façon générale, puis, quand on parle des personnes 2SLGBTQ IA+, les lieux identifiés ne sont pas nécessairement les mêmes. Et ça, ça peut être différent d'une institution à l'autre aussi. Quand on souhaite identifier les lieux dans lesquels les gens se sentent moins en sécurité, c'est hyper important d'aller consulter les gens de notre institution. Et plus précisément, les gens qui se sentent moins en sécurité. Donc, on parle des femmes, des étudiants, des personnes 2SLGBTQIA+. Il faut que ce travail-là, préalable à l'aménagement sécuritaire, soit fait pour vraiment identifier ces lieux-là au sein de son institution, parce que ces lieux-là peuvent être totalement différents de ce qui ressort dans les études. Donc, c'est important de considérer les résultats des études, mais aussi ce qui se passe au sein de son institution.

Geneviève : J'ai aussi vécu des commentaires inappropriés, puis des avances de deux collègues de travail qui, à plusieurs reprises, sont venus dans des conversations professionnelles. Ce qui est un peu paradoxal, c'est qu'aujourd'hui, je viens parler de l'aménagement sécuritaire des lieux. Les endroits qui me rendent le plus inquiet, c'est les endroits sombres, mais ces événements-là sont arrivés dans mon bureau, qui est l'endroit, probablement, où je me sens le plus en sécurité aussi. Le fait de vivre tous ces événements-là, c'est sûr que ça fait en sorte que je suis plus à l'affut, peut-être.

Audrey-Anne Dupré : Sophie Paquin, vous êtes urbaniste, professeure-chercheuse au département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal. Vous êtes d'ailleurs directrice des programmes de premier cycle en urbanisme. Vous êtes aussi l'autrice d'un guide sur la prévention des violences à caractère sexuel par l'aménagement des campus, dont les travaux ont été financés par le ministère de l'Enseignement supérieur, en lien avec l'application de la loi P-22.1. Laurie rapportait précédemment des données concernant les lieux qui suscitent le plus d'insécurité sur les campus, soit les vestiaires, les cages d'escalier, les casiers et les stationnements. Qu'est-ce que ces lieux ont en commun? Quelles sont leurs caractéristiques?

Sophie Paquin : Les vestiaires, les cages d'escalier, les casiers et les stationnements possèdent certaines caractéristiques similaires. Ce sont des lieux habituellement peu éclairés ou du moins qui possèdent des espaces plus sombres. Ils ont aussi des obstacles visuels qui limitent la visibilité, voire forment même des cachettes. Exemple : une poutre de soutien, de hauts casiers ou les espaces clos des cages d'escalier. Ce sont des lieux dont l'achalandage est inconsistant, avec des périodes de forte fréquentation, mais aussi des périodes de faible fréquentation, ce qui amène une faible surveillance naturelle et un accès inconstant à de l'aide.

Ces lieux sont souvent localisés dans un lieu excentré, isolé. Il faut mentionner que, bien que ces lieux possèdent des caractéristiques un peu déficientes au niveau des principes de prévention des VACS par l'aménagement, cela n'implique pas qu'il provoque de facto des situations de VACS. Toutefois, ces aménagements déficients peuvent effectivement amplifier le risque de passage à l'acte. Par exemple, les caractéristiques de faible visibilité ou d'isolement donnent plus de possibilités aux potentiels agresseurs. C'est pour ça qu'on veut sécuriser les lieux, pour décourager le harcèlement, les potentiels passages à l'acte, et aussi augmenter le sentiment de sécurité des personnes. C'est d'ailleurs un aspect important. La prévention des VACS par l'aménagement vise à augmenter le sentiment de sécurité, puis à donner plus de pouvoir et d'options aux usagers des lieux et aussi, évidemment, à prévenir les VACS comme tels. Au-delà des VACS, on veut sécuriser les espaces pour réduire d'autres risques de situations non souhaitées, comme des incivilités - les graffitis par exemple -, le vandalisme et même des accidents impliquant des blessures physiques. Donc, un des objectifs sous-entendus dans l'approche est aussi d'encourager les personnes à utiliser les lieux, à les occuper et à bien s'y sentir. Il est important de souligner que la sécurisation des espaces en agissant sur l'environnement bâti n'est qu'une partie de la solution pour la prévention des VACS. Cette stratégie est reconnue comme étant efficace en complétant l'éventail d'autres stratégies qui sont formées, par exemple, comme la sensibilisation, la formation de témoins actifs, le soutien social ou les politiques et règlements. Il est pertinent de voir l'éventail de solutions comme formant une stratégie intégrée. L'aménagement des lieux occupe une place importante dans cette stratégie parce que l'aménagement touche directement les lieux où se déroule la vie quotidienne. Un campus avec des espaces bien aménagés où les personnes de l'ensemble de l'institution sont sensibilisées à la prévention des VACS, des lieux où se trouvent des témoins actifs et où il y a des programmes de soutien, ce sont des lieux qui sont propices au sentiment de sécurité, puis, ultimement, à la réussite scolaire.

Diana : Les lieux que j'évite surtout de fréquenter sont ceux qui sont sombres et où je me sens plus seule, où j'aurais l'impression que je ne pourrais pas avoir de l'aide facilement. Les lieux que j'évite de fréquenter sont ceux qui sont mal éclairés, qui sont petits, qui sont très cloisonnés et très compartimentés.

Audrey-Anne Dupré : Véronique Lareau, tu es travailleuse sociale dédiée aux violences à caractère sexuel au cégep de Rosemont depuis sept ans. Tu as fondé la table intersectorielle sur les violences à caractère sexuel en milieu collégial, qui regroupe actuellement plus de 250 membres à travers le Québec, qui œuvrent tous et toutes en violences sexuelles, notamment dans les cégeps et les universités. Aujourd'hui, tu coordonnes les activités de la table depuis sa mise sur pied. Selon l'enquête PIECES, c'est environ une personne sur trois qui s'estime peu ou pas en sécurité dans au moins un lieu de son cégep. Donc, selon toi, Véronique, comment la

présence de lieux susceptibles de générer de l'insécurité sur un campus peut-elle influencer le bien-être et le sentiment d'appartenance des membres de la communauté collégiale?

Véronique Lareau : Je ne te cacherai pas que ça entraîne nécessairement une perte de privilèges. Quand une personne ne se sent pas en sécurité dans un lieu, elle va avoir tendance à l'éviter. C'est vraiment un réflexe qui est très naturel. Par exemple, si elle ne se sent pas en sécurité dans les vestiaires, elle se privera peut-être de fréquenter la salle de sport. Il est aussi possible qu'elle se rende à ses cours, mais qu'elle quitte immédiatement le campus après pour éviter d'utiliser les espaces communs, si elle ne se sent pas en sécurité. Dans ces lieux-là, elle aurait pu créer des liens avec d'autres personnes, socialiser, que ça soit avec les membres du personnel, avec les personnes étudiantes, bénéficier de certaines activités aussi organisées sur le campus. Ça peut créer ou maintenir l'isolement d'une personne.

Diana : Chaque semaine, quand je me rendais à mon activité socioculturelle, j'étais insécure parce que je ne savais pas ce qu'étaient les intentions des personnes qui étaient présentes là-bas. Je les connaissais peu, je n'avais pas eu la chance de socialiser avec elles. Donc, j'aime beaucoup mon activité socioculturelle, mais chaque semaine, on dirait que je n'avais pas envie d'y aller. J'étais super méfiante quand j'arrivais, puis je n'arrivais pas à lâcher mon fou, puis à avoir de bonnes idées parce qu'on dirait que j'étais super méfiante.

Geneviève : Le fait de ne pas me sentir en sécurité m'amène à changer mes comportements. En particulier quand je termine tard, j'évite de traverser le boisé qui est derrière le cégep. Ce boisé-là me permet de sauver beaucoup de temps sur mon trajet à pied, ce qui fait en sorte que je traverse plus le stationnement, qui est également très sombre, mais qui est moins sombre que le boisé. Je rallonge mon temps aussi où je me sens moins en sécurité, mais je me sens moins à risque de traverser le stationnement. La sortie que j'emprunte, il y a une rampe en béton qui fait en sorte que je ne vois pas de l'autre côté s'il y a quelqu'un qui est caché. Puis d'instinct, un peu, je me rends compte que je m'éloigne de cette barrière-là au cas où quelqu'un arriverait puis me surprendrait.

Audrey-Anne Dupré : Laurie, on comprend que l'aménagement sécuritaire des campus n'est pas la seule stratégie à mettre en place pour prévenir les VACS. À quelles autres stratégies on pourrait penser pour une lutte efficace contre les VACS?

Laurie Fradette-Drouin : En fait, c'est essentiel d'agir de façon globale pour prévenir les violences à caractère sexuel, ce qui veut dire qu'on doit agir à différents niveaux. Il faut bien sûr agir au niveau social. Par exemple, quand on a adopté la loi 22.1, au niveau social, on a agi pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel. On doit agir au niveau institutionnel

aussi, entre autres. Quand on a adopté les politiques institutionnelles, quand on a embauché des personnes aussi pour offrir du soutien aux personnes victimes, on a agi au niveau institutionnel. Quand on s'assure que notre institution aussi a des aménagements qui sont sécuritaires, là aussi, on agit au niveau institutionnel. Tout simplement, quand on accorde de l'importance à la problématique et qu'on met en place des actions, que nos gestionnaires se positionnent par rapport à ça, c'est aussi une façon de faire de la prévention des VACS et d'agir de manière institutionnelle.

Ensuite, évidemment, on peut agir aussi au niveau individuel. Ça, c'est par la prévention le plus classique qu'on connaît. On réalise des activités de prévention auprès des personnes qui fréquentent notre institution. Pour ça, on peut faire de la prévention universelle. En fait, on doit faire de la prévention universelle. Et ça, ça veut dire qu'on doit rejoindre tout le monde avec certains messages de base, mais on doit aussi faire de la prévention plus ciblée qui va nous permettre de rejoindre certains groupes avec les enjeux qui les concernent eux. Par exemple, les enjeux peuvent être différents pour les gestionnaires que pour les étudiants et étudiantes de première année au cégep ou à l'université. Évidemment, il y a des messages communs à transmettre (prévention universelle), mais des messages ciblés aussi en fonction des enjeux qui concernent les différents groupes. Et idéalement aussi, toutes ces activités de prévention au niveau de la planification devraient se faire de manière concertée avec les différents groupes impliqués. Donc, consulter pour voir si ce qu'on souhaite mettre en place en termes de thèmes, en termes de moyens. Est-ce que ce sont vraiment les bons moyens? Est-ce que ça va intéresser les gens? Et en même temps, ça doit viser l'ensemble des groupes de l'institution. Donc oui, les membres du personnel, la communauté étudiante, mais les gestionnaires sont aussi importants dans la prévention, ils doivent avoir la même compréhension de ce que c'est une violence à caractère sexuel. Puis, on peut même penser à la communauté plus élargie. Par exemple, les professionnels associés dans les milieux de stage qui ne sont pas nécessairement dans les institutions, mais qui sont des personnes qui vont être autour des étudiants, étudiantes et qui donc devraient aussi avoir une compréhension similaire de la problématique.

Audrey-Anne Dupré : À ton avis, Véronique, ce serait quoi les stratégies complémentaires à l'aménagement sécuritaire qui pourraient contribuer à optimiser la sécurité des espaces sur les campus?

Véronique Lareau : Selon moi, ça va passer nécessairement par la prévention et la sensibilisation. Il faut vraiment encourager les membres de la communauté collégiale à dénoncer les endroits suscitant de l'insécurité, par exemple via le guichet unique. Pour ça, il faut aussi faire rayonner les services du guichet unique, expliquer comment il peut agir, comment sécuriser les gens. Il faut inclure aussi la dimension de l'aménagement sécuritaire lorsqu'on fait la tournée pour parler de la politique institutionnelle contre les VACS. Il faut aussi

que les espaces qui suscitent de l'insécurité soient signalés, que des actions concrètes puissent être prises. Ça, c'est très important. Ça prend aussi l'implication, je crois, de l'ensemble de la communauté collégiale. On parle ici d'une responsabilité vraiment collective. Il faut notamment une collaboration entre les ressources spécialisées VACS et les responsables des bâtiments, qu'ils aient le réflexe de se consulter, de ne pas travailler en silo. Il faut aussi occuper les espaces qui pourraient susciter de l'insécurité avec des kiosques qui visent à sensibiliser aux VACS, à faire ce qu'on pourrait appeler en jargon VACS des « *safe space* », donc des espaces sécuritaires, inciter les groupes sociaux plus à risque aussi à les occuper, à se les approprier. Mais c'est sûr qu'il faut s'intéresser à savoir qui sont les groupes sociaux qui ne se sentent pas en sécurité sur notre campus et quels sont les lieux qu'ils évitent en particulier. On peut faire ça peut-être par le biais de consultations, de sondages, par exemple. Il faut tenir compte de ces groupes dans notre organisation des espaces et dans notre offre de services. Je crois qu'il faut habiller les espaces aussi pour qu'ils reflètent le respect, l'inclusivité, la non-violence et pour y attirer les personnes qui prônent ces valeurs.

Audrey-Anne Dupré : Mais au niveau de l'intervention, comment on peut amener les personnes de la communauté collégiale à se sentir plus en sécurité dans un lieu qui aurait des caractéristiques qui suscitent l'insécurité?

Véronique Lareau : Tout à l'heure, on parlait de responsabilité collective. Pour poursuivre un petit peu dans la même lignée, je crois qu'il faut sortir de l'individualisme et tendre vers vraiment une responsabilité, donc je le répète encore une fois, collective. J'y crois vraiment comme personne intervenante. Donc, sortir du fameux « ça ne me concerne pas ». C'est notamment en formant des membres de la communauté collégiale, en les sensibilisant à être de bons témoins actifs, à développer aussi l'empathie chez les personnes. Par exemple, il faut que chaque personne soit capable de se mettre à la place de l'autre, de développer des réflexions du type: Comment la personne va se sentir à 10 h le soir? Si je marche rapidement derrière elle, est-ce qu'elle va se sentir pas en sécurité? Comment je peux aider l'autre à préserver son sentiment de sécurité dans un lieu aux caractéristiques qui peuvent sembler insécurisantes? Forcément, être un bon témoin actif, c'est aussi de participer à prévenir les violences à caractère sexuel sur son campus. Par exemple, si j'ai tendance à avoir mes écouteurs sur les oreilles durant mes déplacements, est-ce que je peux faire une exception quand je sors du campus le soir et les enlever pour être attentif ou attentive à ce qui m'entoure et à intervenir ou porter secours si une situation le nécessitait? C'est une façon de se rendre disponible. Donc, je pense qu'il est important de se faire la réflexion suivante: si moi, je me sens en sécurité dans un endroit, ça ne veut pas dire que c'est le cas pour tout le monde. Autre exemple: si j'habite dans les résidences étudiantes et que j'aperçois une autre collègue étudiante d'un de mes cours qui y habite aussi, est-ce que je ne pourrais pas lui demander spontanément que l'on marche ensemble pour s'y

rendre, si je me sens plus en sécurité? C'est ce genre de réflexions que l'on peut développer chez les membres de la communauté, qu'ils ne soient pas seulement des témoins, mais très important, des témoins actifs.

Diana : Des situations où on vit de l'insécurité, on devrait sentir qu'il y a une place pour en parler. J'ai vécu de l'insécurité, puis j'en ai parlé à la personne qui gère mon activité socioculturelle, puis ça a été super bien accueilli. La personne a trouvé qu'il y avait vraiment la place à mon témoignage, puis elle m'a même incité à en parler, justement, aux gens avec qui je me sentais insécure. Puis ces gens-là ont super bien accueilli, ne se sont pas sentis offensés. Ils m'ont vraiment dit qu'ils feraient attention. Puis, depuis, je me sens vraiment mieux dans mon activité socioculturelle.

Geneviève : Pour me sentir en sécurité au cégep, j'ai besoin de sentir que les lieux sont vivants, habités, qu'il y a des gens, ce qui est un petit peu moins le cas en fin de journée où, souvent, ça m'arrive d'être seule. Pour me sentir aussi en sécurité, j'ai besoin que les lieux extérieurs soient bien éclairés, qu'il y ait de l'entretien des lampadaires. C'est beau d'en avoir, mais c'est important qu'ils soient entretenus régulièrement. J'ai besoin de sentir que les endroits, les bâtiments, le mobilier soient bien entretenus, que ce ne soit pas négligé. J'ai besoin de sentir aussi qu'on peut avoir facilement accès aux agents de sécurité, puis que j'ai besoin de sentir que mes collègues vont agir s'ils sentent qu'il y a quelque chose d'anormal de mon côté et que moi, je vais faire la même chose pour eux. Puis le fait aussi de sentir que maintenant tous les membres du personnel sont formés au niveau des violences à caractère sexuel, le fait que ce ne soit pas banalisé, le fait de sentir que ma direction va agir s'il y a quelque chose qui se passe, c'est aussi un élément qui ajoute à mon sentiment de sécurité.

Audrey-Anne Dupré : Aborder la problématique des VACS, ça peut nous faire réagir, qu'on en ait vécues ou non dans le passé. C'est possible que certains propos relevés dans cette baladodiffusion t'aient bouleversé. Si c'est le cas, ne reste pas seul. Tu peux recevoir du soutien auprès du bureau d'intervention en matière de violences à caractère sexuel de ton établissement. Tu y trouveras là-bas une personne-ressource spécialisée qui pourra t'écouter et t'orienter. Tu peux aussi trouver de l'aide sur le site d'Info-aide violence sexuelle à l'adresse suivante: infoaideviolencesexuelle.ca. Comme nous l'avons entendu dans ce premier épisode, la problématique des VACS sur les campus est bien réelle et le contexte particulier dans les établissements d'enseignement supérieur, comme les relations pédagogiques et d'autorités, en augmentent le risque. Nous avons aussi vu que certains groupes sociaux sont plus à risque que de vivre des VACS et que c'est important d'en tenir compte dans l'aménagement des espaces sur les campus. On retient également que l'aménagement sécuritaire des espaces peut contribuer au mieux-être des communautés collégiales et universitaires en augmentant leur

sentiment de sécurité, mais que d'autres stratégies sont nécessaires pour lutter contre les VACS. On y entend finalement les voix de personnes qui occupent les lieux au quotidien et à qui c'est important de donner la parole pour qu'elles puissent s'exprimer sur leurs besoins et sur les pistes de solutions qui pourraient répondre à ceux-ci. Dans le prochain et dernier épisode de cette série de deux balados, Sophie Paquin, urbaniste, nous accompagne étape par étape dans la sécurisation de nos campus.

Cette baladodiffusion a été produite par l'Université TÉLUQ dans le cadre d'une collaboration avec la Fédération des cégeps et grâce au financement du ministère de l'Enseignement supérieur. Conception et animation : Audrey-Anne Dupré, chargée de projets en prévention des VACS à la Fédération des cégeps. Les personnes participantes: Laurie Fradette-Drouin de l'Université du Québec à Montréal, Sophie Paquin de l'Université du Québec à Montréal, Véronique Lareau du cégep de Rosemont, une personne étudiante et une personne membre du personnel d'un cégep dont les noms ont été changés afin de préserver leur anonymat. Un merci tout spécial au comité de travail qui a généreusement accepté de contribuer aux travaux en lien avec la création de cette baladodiffusion.